

la Bulle d'Or , le danger de voir croître & augmenter les differends & le trouble, devant croître & augmenter à proportion qu'on voudroit s'éloigner de cette Loix. De façon que le sort de la chere Patrie seroit bien à plaindre, si l'on ne pouvoit pas surmonter ou aplanir tout ce qui paroît s'opposer à cette fin salutaire.

Votre Altesse Royale étant revêtuë de l'administration du Suffrage Electoral de Boheme, nous n'avons pu nous dispenser de communiquer avec Elle sur cet important article, de même que nous le faisons aussi avec les autres Electeurs, conformément à notre obligation. Nous prions Votre A. R. de ne point tarder de nous faire part de son avis, d'autant que le terme prescrit par les Loix, approche, & qu'on ne sauroit le changer, sans le consentement des autres Electeurs. Nous sommes, &c. Le 12. Janvier 1741.

Le Sérénissime Grand Duc a fait à cette Lettre la Réponse suivante.

Réponse
du Grand
Duc de
Toscane.

Nous sommes très-obligés à Votre Dilection de l'honneur qu'elle Nous a fait de Nous communiquer la proposition que lui a faite l'Electeur Palatin, touchant la nécessité de differer le terme fixé pour l'Election. Le sort de la chere Patrie seroit véritablement à plaindre, comme le remarque très-bien Votre Dilection, si dans cette fâcheuse conjoncture de troubles dangereux qui se sont élevés dans l'Empire, on devoit, pour quelque raison que ce soit, reculer un ouvrage si salutaire. Plus l'injustice de l'invasion du Roi de Prusse en Silesie est manifeste, plus elle est contraire à la Paix publique; & plus les suites s'en font déjà sentir, plus il nous paroît nécessaire à la Reine & à moi de donner sans délai un Chef à la chere Patrie.